

CODE N2000 : 1044	<b>AGRION DE MERCURE</b> <i>COENAGRION MERCURIALE</i> (CHARPENTIER, 1840)	<b>Fort</b>
-------------------	--	-------------

<b>Taxonomie</b>	Insectes, Odonates (Zygoptères), Coenagrionidés		
<b>Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente</b>	179 sites en France	26 en Rhône-Alpes	7 sites en Ardèche (dont B6)



Tandem  
Photo : E. Durand



Mâle sur site à St-Fortunat-sur-Eyrieux  
Photo : G. Aubin

STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II	Monde	NT (UICN, 2011)
Conventions internationales	Berne II	France	Non menacé
Protection nationale	PN	Région	Liste Orange (indicateur)

#### DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

L'Agrion de Mercure est une petite demoiselle bleue dont le mâle porte un dessin caractéristique en forme de tête de taureau (ou signe de Mercure) sur le deuxième segment de l'abdomen. Les femelles demandent un examen plus attentif et ne peuvent être identifiées sans un minimum d'expérience.

L'espèce vit dans les cours d'eau permanents de faible importance (canaux, ruisseaux et rivières). Elle apprécie les eaux claires, oxygénées, ensoleillées, envahies de végétaux et le plus souvent en terrain calcaire, de la plaine jusqu'en montagne.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>Cette petite demoiselle a été découverte le long de l'Eyrieux, entre Saint-Fortunat-sur-Eyrieux et Dunière-sur-Eyrieux. Seuls quelques mâles ont pu être observés et déterminés. Aucun indice de reproduction n'a pu être reporté avec certitude lors des inventaires de 2013.</p> <p>La cartographie des habitats a permis de mettre en évidence de rares milieux favorables à l'espèce qu'il serait utile de prospecter afin de mieux caractériser les éventuelles populations du bassin de l'Eyrieux.</p>	<p>● Bibliographie ● Prospection</p>

## DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

## Caractères morphologiques

**Adulte** : Forme gracile, abdomen fin, cylindrique et allongé, ailes antérieures et postérieures identiques. Taille fine et grêle : abdomen de 19 à 27 mm ; ailes postérieures de 12 à 21 mm. Tête à occiput noir bronzé avec une ligne claire en arrière des ocelles et des taches postoculaires nettes et arrondies. Ailes à ptérostigmas (petites taches sur les extrémités des ailes) assez courts, arrondis et noirâtres.



**Mâle** : abdomen bleu ciel à dessins noirs. Le segment 2 est un critère de détermination sûr avec une macule généralement en forme de U posé sur un élargissement très marqué partant de la base et ressemblant souvent à une tête de taureau.

**Femelle** : bord postérieur du prothorax droit de chaque côté de la protubérance médiane. L'abdomen est dorsalement presque entièrement noir bronzé.

L'Agrion de Mercure peut passer inaperçu ou être confondu avec d'autres espèces du genre *Coenagrion* et avec *Enallagma cyathigerum* qui sont inféodés à des micro-habitats différents.

## Caractères biologiques

<b>Régime alimentaire</b>	Larves carnassières. Elles se nourrissent de zooplancton, de jeunes larves d'insectes et autres micro-invertébrés. Comme chez la majorité des espèces, la nature des proies varie selon le stade larvaire et la période de l'année. Adultes carnassiers. À partir d'un support, l'adulte attrape au vol les petits insectes qui passent à proximité (diptères...).
<b>Activité</b>	Actif par temps calme et bien ensoleillé
<b>Reproduction</b>	Les adultes apparaissent en avril en région méditerranéenne, en mai plus au nord ; la période de vol se poursuit jusqu'en juillet.
<b>Capacités de régénération et de dispersion</b>	À la suite de l'émergence, l'imago s'alimente durant quelques jours à proximité de l'habitat de développement larvaire (prairies environnantes, chemins ensoleillés, etc.), parfois dans des zones plus éloignées. À la suite de cette période de maturation sexuelle les adultes investissent les zones de reproduction. Les populations peuvent alors compter plusieurs centaines d'individus sur des sections de quelques dizaines de mètres de cours d'eau. Les adultes se tiennent auprès de ces biotopes et s'en éloignent peu. Ils peuvent toutefois parcourir des distances de plus d'un kilomètre (recherche d'habitats, de nourriture...).

## Habitats d'espèce

<b>Habitats de reproduction</b>	L'Agrion de Mercure est une espèce rhéophile à nette tendance héliophile qui colonise les milieux lotiques permanents de faible importance, aux eaux claires, bien oxygénées et à minéralisation variable (sources, suintements, fontaines, résurgences, ruisselets et ruisseaux, petites rivières, etc.), situés dans les zones bien ensoleillées.
<b>Habitats d'alimentation</b>	Les adultes se nourrissent de petits insectes volants à proximité du cours d'eau. La maturation peut avoir lieu à quelques dizaines de mètres, le long de lisières bocagères ou forestières.
<b>Habitats d'hivernage</b>	L'espèce passe l'hiver sous forme larvaire uniquement.

## EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION

<b>Europe</b>	Europe moyenne et méridionale : Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, France, Allemagne, Suisse, Pologne, Autriche, Slovaquie, Roumanie, Italie, Espagne et Portugal. Afrique du Nord : Maroc, Algérie et Tunisie. Régression constatée au nord de son aire d'étude (menacée en Belgique, Luxembourg, ...).
<b>France</b>	L'Agrion de Mercure est bien répandu en France, parfois même localement abondant. Il semble cependant plus rare dans le nord du pays. L'espèce est absente de Corse. Non menacé en France.
<b>Région</b>	En région Rhône-Alpes, il est répandu essentiellement le long des grands hydrosystèmes (Rhône, Drôme, Isère, Saône, Ain). Il est quasiment absent des milieux montagneux. Liste Orange en Rhône-Alpes (espèce indicatrice, à surveiller).

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
<b>Département</b>	Essentiellement présente le long du Rhône. Il évite la montagne ardéchoise et les milieux cristallins. On le retrouve essentiellement en bas Vivarais où il est localisé.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE
<p>Avec moins d'une dizaine d'individus mâles observés le long de l'Eyrieux entre Saint-Fortunat-sur-Eyrieux et Dunière-sur-Eyrieux, il est délicat de parler de population reproductrice. Toutefois l'observation de plusieurs individus sur ce secteur indique la présence d'une population source proche.</p> <p>Il serait intéressant de réaliser des prospections sur les cours d'eau favorables répertoriés lors de la cartographie des habitats naturels.</p> <p>A proximité du site, la bibliographie mentionne l'espèce dans la vallée du Rhône, de part et d'autre de l'embouchure de l'Eyrieux, sur les communes de la Voulte-sur-Rhône et de Beauchastel.</p>

ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	V : très rare	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : vulnérabilité moyenne.	C : conservation moyenne (absence de données suffisantes) ;	B : restauration possible avec effort moyen ;	D : Valeur non significative	2

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
<b>FACTEURS NATURELS</b>	Présence de sources, petits cours d'eau ensoleillés avec végétation macrophyte (joncs, roseaux, etc.).	Modification du climat Fermeture des milieux
<b>FACTEURS HUMAINS</b>	Création de canaux agricoles (béalières). Entretien et gestion hydraulique des canaux maîtrisé	Prélèvement intempestif de la ressource en eau engendrant des assecs trop longs et réguliers. Pollution des cours d'eau. Curage des canaux non maîtrisé. Dégradation des habitats de maturation.

PRECONISATIONS DE GESTION	
<b>HABITAT D'ESPECE</b>	Curage maîtrisé des canaux (par tronçons), éviter les pompages aux abords des habitats de l'espèce, éviter toute pollution
<b>ESPECE</b>	Amélioration des connaissances de l'espèce sur le site B6 : recherche des sites de reproduction avérés et potentiels. Suivi des populations.

INDICATEURS DE SUIVI
<p>Des inventaires ciblés doivent au préalable être réalisés sur ses habitats types afin de cerner la population du site B6. Si une population reproductrice est confirmée, alors un suivi de l'espèce et de son habitat (très peu représenté sur le site B6) permettra d'évaluer la dynamique de la population locale.</p> <p>Le protocole sera basé sur des prospections au linéaire et par comptage des individus volant (maximum d'individus sur trois passages) avec relevé des indices d'indigénat (tandems, pontes, émergence, ténéraux). L'évaluation de la qualité des habitats sera également réalisée, sur la base du document en Annexe du Plan National d'Action Odonates. Le suivi pourra être effectué tous les ans pendant 3 ans puis plus espacé dans le temps.</p>